

Document de cadrage : Organisation de la phase de conception de l'ER-Programme de Maï-Ndombe et chronogramme envisagé

CN-REDD, Version Août 2014

A l'issue de plusieurs réunions en Juin et Juillet 2014 regroupant les principaux partenaires ayant participé à la rédaction de l'ER-PIN, une organisation-cible a été développée pour répondre aux enjeux de la phase de conception du programme de Maï-Ndombe. Il est important de noter que cette organisation sera amenée à évoluer au cours de la phase de conception si elle se révèle inadaptée aux enjeux et aux exigences techniques du programme.

Niveaux d'implication des parties-prenantes

Plusieurs niveaux d'implications sont attendus dans le cadre de la conception du programme juridictionnelle de Maï-Ndombe :

Niveau 1 : Secrétariat

Tout d'abord le Secrétariat qui regroupe les partenaires les plus impliqués et concernés par le programme et qui se réunira régulièrement pour coordonner l'avancée des activités.

Ce Secrétariat a déjà fait l'objet d'une convention de collaboration lors de la rédaction de l'ER-PIN et est composé :

- de la **CN-REDD/MECNT** ;
- du **gouvernement provincial du Bandundu** ;
- de la **société civile** (à travers le GTCR) ;
- de **WWF-RDC** ;
- et de **WWC/ERA** ;

Niveau 2 : Partenaires participants à la conception

Ensuite un deuxième niveau d'implication permettra à tous les autres partenaires concernés par le programme de (i) s'impliquer dans les groupes de travail qui seront mis en place, (ii) d'être informé régulièrement des avancées de la conception du programme et (iii) de produire des commentaires sur les documents et les sections du document de conception (ERPD). Outre le secrétariat, ce deuxième cercle de partenaires sera notamment composé :

- Des autres ministères sectoriels concernés par la stratégie nationale REDD+ (à préciser),
- Des représentants mandatés des communautés locales et peuples autochtones qui seront identifiés et officialisés au cours du mois de Septembre 2014 (issus des CARGs, de la société civile, et des représentants des peuples autochtones)
- Des autres entreprises et concessions présentes dans la zone du programme (Novacel, Fédération Industrielle du Bois/FIB, SOGENAC,..)
- Des autres organisations de la société civile comme l'Initiative Climat REDD
- Des partenaires techniques et financiers qui oeuvrent dans la REDD+ en RDC : FAO, OGF/MOABI, UNDP, UNEP, VCS, OSFAC, OFAC, IIASA/MOABI, REDD+ SES, CI, FPP, RFUK, NORAD, JICA, USAID-CARPE, FFBC, ONFI, GFA, etc.

Ce deuxième niveau d'engagement sera concrétisé par une convention de collaboration ou MoU (Memorandum of Understanding en anglais) au cours des mois de Septembre-Octobre 2014.

Niveau 3 : Autres parties prenantes à consulter

Le troisième niveau est celui de toutes les autres personnes et organisations qui ne se seront pas directement engagé dans le MoU mais qu'il faudra consulter sur des points spécifiques lors de la phase de conception. Ceci sera fait notamment par l'intermédiaire des structures signataires du MoU (ex : les concessionnaires forestiers seront consultés via la FIB, les populations locales via les représentants mandatés, les organisation de la société civile via le GTCR, etc.)

Division des responsabilités et groupes de travail

Afin de répartir les différentes activités pour la phase de conception de l'ER-Programme, la CN-REDD a proposé d'organiser le travail en 6 composantes.

Le tableau en annexe précise pour chaque composante (i) les principales activités, (ii) les sections du document ERPD correspondantes, (iii) les partenaires du deuxième cercle à impliquer en plus du Secrétariat (liste non exhaustive).

Cette répartition du travail est amené à évoluer au cours de la phase de conception.

Responsabilités au sein du Secrétariat

Au niveau de la CN-REDD, le responsable du bon déroulement de la phase de conception est Victor Kabengele, Coordonnateur National REDD+ (abckab@gmail.com).

La coordination au quotidien du programme sera assurée par Antoine Drouillard, Conseiller Technique Principal à la CN-REDD (antoined.cnredd@gmail.com) qui sera chargé principalement de :

- Organiser les réunions et assurer la bonne communication entre les partenaires
- Suivre les plans de travail et budget
- Compiler et actualiser les commentaires des parties prenantes
- Coordonner la rédaction du document de conception (ERPD)
- Résoudre les éventuels conflits
- Servir de relais pour contacter le FMT¹

Pour chaque composante, un animateur a été identifié. L'animateur devra veiller à être remplacé en cas d'absence ou indisponibilité. Celui-ci sera chargé principalement de :

- Convoquer et animer les réunions des groupes de travail ainsi que le rapportage au niveau du Secrétariat
- Rédiger les TdRs pour les activités budgétisés (services de consultant, missions, production de données, etc.)
- Rédiger les sections de l'ERPD qui sont attribués à sa composante
- Organiser des réunions régulières avec les parties prenantes concernés par les thèmes abordés par la composantes (au delà des membres des groupes de travail)

¹ Facility Management Team ; équipe de facilitation technique du Fonds Carbone

Composantes/ groupes de travail	Principales activités et responsabilités	Sections de l'ERPD	Partenaires à impliquer	Animateur(s)
1. Communication, consultation et participation	<ul style="list-style-type: none"> Information et production de supports de communication Processus de consultation des parties-prenantes, Sommaire des commentaires et prise en compte dans la conception du programme 	5	EFI, CI, FPP, WCS	Phase de préparation : Hassan Assani, CN-REDD hassan_hassan@yahoo.fr Phase de consultation : Guy Kajemba, GTCR kajembaguy@yahoo.com
2. Arrangements institutionnels et partage des bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un cadre pour la conception du programme Partage des bénéfices, dont le contexte légal et les principes au niveau local et programme Conception des arrangements institutionnels (dont la structure organisationnelle du MRV), harmonisation des structures financières (FIP, Fonds Carbone, etc.) 	1, 2, 6, 9, 15, 17	EFI, UNDP	Antoine Drouillard, CN-REDD antoined.cnredd@gmail.com
3. Contexte stratégique et conception des activités	<ul style="list-style-type: none"> Etats des lieux et description du contexte social, environnemental et légal (dont les droits fonciers) Faisabilité pour inclure des nouvelles activités REDD+ Analyse des moteurs de DD, sélection et conception des nouvelles activités 	3, 4	UNDP, UNEP, EFI	John Kendall, WWF johnandsimone@yahoo.com
4. Stratégie financière et atténuation des risques	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un outil économique, recherche de nouveaux investisseurs et bailleurs, budget de l'ER-Programme Evaluation des risques et stratégie d'atténuation ; Retournement, fuites (dont mécanismes de gestion) et incertitudes 	6, 10, 11, 12, Annexe 1	UNEP Financial Initiative	Tracy Johns, WWC tjohns@wildlifeworks.com
5. Sauvegardes, systèmes d'information et de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Sauvegardes de la Banque Mondiale et de la CCNUCC Développement du mécanisme des plaintes et recours Système d'information sur les sauvegardes Approche pour fournir les bénéfices non-carbones prioritaires Gestion des données et Registre 	14, 16, 18	MOABI, UNEP, REDD+ SES, VCS, UNDP	Phase de conception: Rubin Rashidi, CN-REDD rubinrashidi@yahoo.fr Phase d'expérimentation: Julien Kabalako, GTCR kabalako@yahoo.fr
6. Niveau de référence et MRV	<ul style="list-style-type: none"> Description des sources et puits de carbonés, définition des forêts Niveau de référence historique, données sur les activités, facteurs d'émissions, ajustements Approche en terme de MRV, relation avec le SNSF 	7, 8, 9, 13	VCS, OSFAC, ONFI, GFA, FAO, WRI, JAFTA, UNIKIN, UCL	André Kondjo/ François Kayembe, DIAF kondjosh@yahoo.fr franckafong@yahoo.fr